

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 novembre 2023

PLF POUR 2024 - (N° 1680)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° II-3905

présenté par

M. Seitlinger, M. Kamardine, M. Bazin, M. Portier, M. Le Fur et Mme Corneloup

ARTICLE 35**ÉTAT B****Mission « Défense »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Environnement et prospective de la politique de défense	0	0
Préparation et emploi des forces	100 000 000	0
Soutien de la politique de la défense	0	0
Équipement des forces	0	100 000 000
TOTAUX	100 000 000	100 000 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement d'appel vise à proposer un plan de réhabilitation pour l'Hôpital Legouest de Metz.

L'hôpital d'instruction des armées Legouest, situé à Metz, joue un rôle crucial, non seulement pour le soutien de nos forces armées mais aussi pour la population civile, représentant les deux tiers de sa

patientèle. En tant qu'unique établissement hospitalier militaire dans l'Est, il assure des services essentiels dans une région où les infrastructures de santé sont limitées, offrant des soins spécialisés et une prise en charge d'urgence pour les habitants.

La perspective de cette restructuration soulève de légitimes inquiétudes quant à l'accès aux soins pour la population locale mais aussi pour l'avenir professionnel de ses 450 employés et leurs familles.

Face à cette situation, nous proposons un plan de réhabilitation pour l'hôpital Legouest, visant à préserver et à renforcer ses services principaux, notamment les urgences, la psychiatrie et la médecine vasculaire, et ce, afin de garantir la continuité des soins aux militaires comme aux civils, et maintenir ainsi le tissu sanitaire et social de la région.

Le transfert de crédits entre la mission Santé et la mission Défense n'étant pas possible, cet amendement propose symboliquement de transférer 100 000 000 d'€ en AE et CP de l'Action 6 Dissuasion, du programme 146 Équipement des forces, vers l'action 05 Logistique et soutien interarmées et la sous action infrastructures de santé, du programme 178 Préparation et emploi des forces, et ce, en attendant que le gouvernement fasse la compensation budgétaire.